

***PROGRAMME
STRATEGIQUE
TRANSVERSAL***

COMMUNE D'ETALLE

PST COMMUNE D'ETALLE

Le PST est une démarche de gouvernance locale qui vise à planifier les politiques locales en y incluant un processus d'évaluation. C'est un document stratégique qui est sensé aider les communes, les C.P.A.S. à mieux programmer leurs politiques en développant une culture de la planification et de l'évaluation.

Le PST doit permettre de mener une programmation stratégique qui s'appuie sur la définition d'objectifs stratégiques concrétisés par des projets /actions. La stratégie s'accompagne d'une planification des objectifs et/ou des actions. Le PST est conçu comme une démarche évolutive, qui doit faire l'objet d'une évaluation en vue d'éventuelles adaptations ou révisions en fonction des différents facteurs tels que des contraintes extérieures, des opportunités, de nouveaux besoins, des circonstances imprévues.

Une évaluation continue basée sur des indicateurs prédéfinis permettent de mesurer l'efficacité des actions au regard des objectifs et des moyens et le cas échéant, de rectifier le tir.

Le PST se compose de deux volets : un volet interne qui porte sur l'évolution interne de l'administration communale et un volet externe qui concerne le développement des politiques communales comme repris dans le programme de politique générale.

Il prévoit des objectifs stratégiques qui se concrétisent en projets et actions. Ces projets et actions sont et seront engagés en prenant en considération les moyens disponibles,

- qu'ils soient humains, en s'appuyant sur les ressources humaines au sein de l'administration communale et en collaborant avec les services publics extérieurs et en faisant appel également, si nécessaire, au secteur privé, ou
- qu'ils soient financiers en veillant à ce que les budgets soient suffisants pour la mise en œuvre des dossiers décidés et validés par le conseil et ou le collège communal.

Il y aura lieu de tenir compte d'un manque à gagner et de pertes financières dues aux crises de la PPA et des scolytes frappant nos forêts.

ETALLE

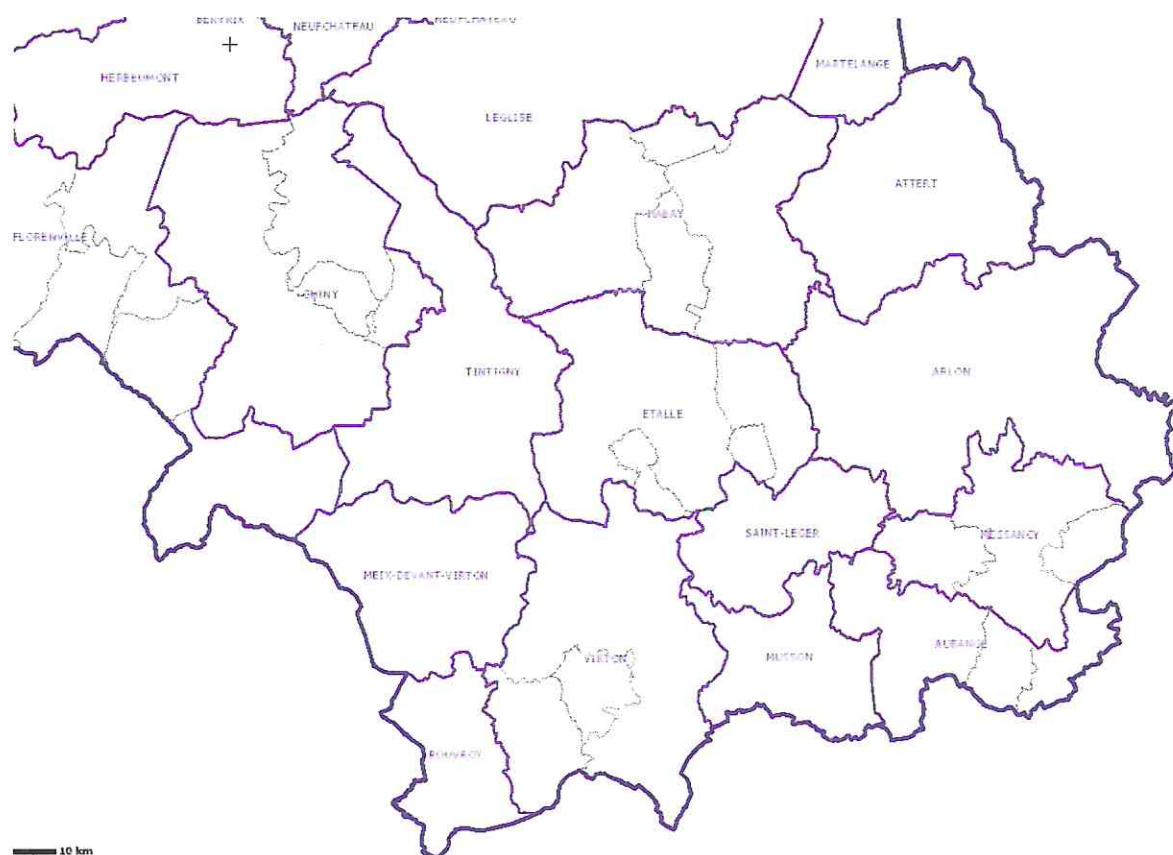
- *Un territoire*

La commune d'Etalle se situe au sud de la province du Luxembourg.

Elle fait partie de l'arrondissement de Virton.

Issue de 6 anciennes communes, à savoir, Etalle – Vance – Chantemelle – Buzenol – Sainte-Marie-sur-Semois – Villers-sur-Semois.

Etalle est voisine des communes de Virton, Saint-Léger, Arlon, Habay, Tintigny et Meix-devant-Virton.



Proche de l'autoroute E411, Etalle est au centre de deux pôles de l'arrondissement ainsi que du chef-lieu d'arrondissement.

Elle est traversée par deux axes routiers importants : la RN83 reliant Arlon à Florenville et la RN87 allant de l'autoroute vers Virton et tout le sud de la Gaume.

- *Une administration*

La commune est le premier échelon de la démocratie politique de notre pays.

Les compétences communales sont très variées, couvrant tout ce qui relève de l'intérêt communal, donc des besoins collectifs des habitants.

Une commune doit exécuter les missions qui lui sont imposées par les autorités supérieures.

Elle est chargée plus particulièrement du maintien de l'ordre public, de la gestion de l'état civil et de la tenue des registres de population.

La commune est également compétente en matière de travaux publics, de logement, d'enseignement ou d'urbanisme.

Elle est bien sûr contrôlée par l'autorité de tutelle.

L'administration de la commune est confiée au bourgmestre, aux membres du collège communal (4 échevins, le Président du CPAS et la Directrice générale) et au conseil communal (17 membres).

- *Quelques chiffres*

Territoire

Superficie : 7810 ha 44 a 98 ca

Près de 45% de forêts communales et privées

+/- 48 % de zone agricole

29km de voiries de l'Etat

104 km de voiries communales

Population au 30 septembre 2019

5903 habitants dont 2967 hommes
Et 2936 femmes

5592 personnes de nationalité belge

311 personnes de nationalité étrangère

Naissances en 2018 : 63

Décès en 2018 : 34

Arrivées : 337

Départs : 306

Ressources humaines

17 conseillers

6 membres du collège, y compris le bourgmestre et le président du CPAS

81 membres du personnel dont :

- Personnel administratif :

- Directrice générale 1 personne
- Secrétariat DG 1 personne
- Service travaux 3 personnes
- Service population/Etat civil 2 personnes
- Service comptable 1 Directeur financier et
2 personnes
- Service urbanisme 2 personnes
- Service social (ODAS) 1 personne
- CPAS 1 Directrice générale
4 assistantes sociales
1 éducateur spécialisé
4 employées repassage
- Bibliothèque 3 personnes
- Eveil artistique 1 personne

- Personnel administratif et technique :

- Distribution d'eau 2 personnes

- Service forestier 3 personnes
- Service voirie 16 personnes
- Gestion et entretien des complexes 3 personnes
- Entretien des écoles et bâtiments communaux 12 personnes
- Surveillance temps de midi dans les écoles 18 personnes

Ressources financières

Sur la base du budget 2019

Exercice propre à l'ordinaire

Total des dépenses	8.899.890,06 €
Total des recettes	9.374.208,54 €
Dépenses de personnel	3.226.119,86 €
Dépenses de fonctionnement	3.529.816,53 €
Recettes vente de bois	500.000 €
Recette vente eau Valvert et distribution	1.400.000 €
Précompte immobilier	1.168.009,86 €
IPP	735.238.84 €

PROGRAMME STRATEGIQUE TRANSVERSAL

Commune d'Etalle

OBJECTIFS ET ACTIONS

Volet interne : Administration générale

OS1	Etre une administration communale de qualité, qui offre des modalités de travail cohérentes à ses agents et un management proactif, en améliorant la formation et les compétences des agents	
Action 1	Optimaliser les formations en intégrant les services dans sa réalisation	
Action 2	Utiliser autant que possible les réserves de recrutement	
Action 3	Répondre au mieux aux critères de subvention en matière de formation du personnel	
Action 4	Poursuivre et améliorer l'application du système d'évaluation	
OS2	Poursuivre les actions d'amélioration du bien-être au travail	
Action 5	Réorganiser les espaces de travail par la rénovation et l'agrandissement de la maison communale	
Action 6	Amplifier la valorisation du personnel et de leurs compétences	
OS3	Continuer de gérer l'administration de manière optimale	
Action 7	Adapter le cadre, l'organigramme et réorganiser certains services pour encore plus d'efficacité et d'efficacité	
Action 8	Adapter les statuts et le règlement de travail aux besoins actuels	
Action 9	Poursuivre la mise en place de la pension second pilier	
OS4	Améliorer les outils mis à disposition du personnel	
Action 10	Gestion du dossier PIC concernant l'achat du bâtiment connexe à l'administration communale	
Action 11	Acquérir de nouveaux logiciels de gestion journalière des tâches	
Action 12	Adapter et optimiser le matériel informatique existant en fonction des besoins et de l'évolution	
Action 13	Acquérir un nouveau serveur	

OS5	Améliorer la visibilité des services	
<i>Action 14</i>	Editer une brochure de présentation des services à destination de la population et des différents services	
<i>Action 15</i>	Poursuivre la communication du travail exécuté dans les différents services via le bulletin communal	
<i>Action 16</i>	Augmenter le nombre de formulaires téléchargeables sur le site communal	
<i>Action 17</i>	Exploiter davantage les outils numériques	
OS6	Renforcer l'accompagnement des acteurs économiques locaux	
<i>Action 18</i>	Adhésion à l'ADL en collaboration avec Tintigny et Habay	
<i>Action 19</i>	Soutien du commerce de proximité et équitable	
OS7	Renforcer les synergies Commune - CPAS	
<i>Action 20</i>	Mutualiser autant que possible les marchés de fourniture et de service	
<i>Action 21</i>	Poursuivre les actions communes avec la Roseraie, la Croix-Rouge, les services de soins à domicile, les services sociaux provinciaux	
<i>Action 22</i>	Intensifier les réunions de concertations	

PROGRAMME STRATEGIQUE TRANSVERSAL

Commune d'Etalle

OBJECTIFS ET ACTIONS

Volet externe

OS1	Etre une commune qui protège son environnement	
<i>Action 1</i>	Poursuite du plan canette	
<i>Action 2</i>	Réaliser des campagnes de communication et de sensibilisation contre les dépôts sauvages	
<i>Action 3</i>	Poursuivre avec les écoles et divers partenaires des animations et des actions sur l'environnement	
<i>Action 4</i>	Sensibiliser le citoyen sur l'importance de bien trier	
<i>Action 5</i>	Poursuivre les collaborations avec le contrat rivière, le parc naturel de Gaume	

<i>Action 6</i>	Mettre en place un comité d'accompagnement pour la convention des maires	
<i>Action 7</i>	Accentuer la protection des captages d'eau	
OS2	Soutien à l'agriculture	
<i>Action 8</i>	Poursuivre la collaboration avec les agriculteurs, Agrivair et Valvert au sein de la zone d'impluvium afin de limiter les intrants et les produits phytos.	
<i>Action 9</i>	Maintien de l'intervention communale pour la taille des haies vives	
<i>Action 10</i>	Collaboration avec le SPW pour la création de mares	
<i>Action 11</i>	Plantation d'arbres et/ou de haies vives lors de rénovation des chemins agricoles	
<i>Action 12</i>	Entretien et rénovation des chemins agricoles	
<i>Action 13</i>	Collaboration avec les éleveurs du sud-Luxembourg, les bergers de la Gaume pour l'organisation de journées agricoles	
<i>Action 14</i>	Analyser avec la FWA et le comice d'Etalle différentes contraintes imposées aux agriculteurs (Natura 2000, obligation de clôturer les cours d'eau, l'impact de la peste porcine...)	
<i>Action 15</i>	Aider les différentes commissions (sécheresse, comices)	
<i>Action 16</i>	Promouvoir les produits locaux	
OS3	Améliorer la gestion énergétique des bâtiments communaux	
<i>Action 17</i>	Engagement d'un écopasseur en collaboration avec les communes de Habay et Tintigny	
<i>Action 18</i>	Adhésion à Renowatt pour rechercher une performance énergétique optimale	
OS4	Etre une commune qui améliore son cadre de vie	
<i>Action 19</i>	Amplifier le fleurissement dans chaque village et développer des espaces de convivialité	
<i>Action 20</i>	Remplacer les décorations lors des fêtes de fin d'année en tenant compte des performances énergétiques	
<i>Action 21</i>	Rénover les plaines de jeux	
<i>Action 22</i>	Entretenir les voiries, équipements et espaces publics dans le cadre du plan d'investissement communal	
<i>Action 23</i>	Poursuivre l'entretien de notre patrimoine en collaboration avec Archéfal	
<i>Action 24</i>	Poursuivre l'octroi de primes à l'achat et rénovation des bâtiments	
<i>Action 25</i>	Améliorer la qualité des voies lentes, des pistes cyclables	
<i>Action 26</i>	Développer une mobilité douce et diversifier l'offre en matière de parcours pédestres, vélos, VTT	
<i>Action 27</i>	Planifier la réfection et la création de trottoirs	
<i>Action 28</i>	Donner plus de visibilité aux aires de covoiturage	
<i>Action 29</i>	Améliorer l'infrastructure de l'accueil pour la petite enfance	
<i>Action 30</i>	Améliorer l'accès au P.M.R.	

OS5	Etre une commune de bonne gouvernance	
<i>Action 31</i>	Continuer à optimiser et veiller à la bonne gestion financière de la commune	
<i>Action 32</i>	Maintenir une fiscalité raisonnable	
<i>Action 33</i>	Etudier la mise en place d'une cellule de veille aux multiples appels à projet et de montage de dossiers de subsideation	
<i>Action 34</i>	Collaborer avec les communes voisines afin de réduire les coûts de certains investissements	
OS6	Renforcer le maillage entre les différents acteurs du territoire	
<i>Action 35</i>	Développer des partenariats avec les institutions de formation et d'apprentissage	
<i>Action 36</i>	Développer les partenariats avec les acteurs économiques	
<i>Action 37</i>	Développer des partenariats avec les associations locales	
OS7	Etre une commune qui protège son réseau d'eau et ses ressources	
<i>Action 38</i>	Poursuivre la sécurisation de son réseau d'eau	
<i>Action 39</i>	Poursuivre le remplacement des conduites en plomb	
<i>Action 40</i>	Former un fontainier supplémentaire	
<i>Action 41</i>	Mettre en place une campagne de sensibilisation à l'utilisation parcimonieuse de l'eau	
<i>Action 42</i>	Continuer le remplacement des vieux compteurs (remplacement par des compteurs intelligents)	
<i>Action 43</i>	Poursuivre les actions de diminution des nitrates dans les zones d'impluvium des captages	
<i>Action 44</i>	Réaliser une cartographie complète des canalisations	
OS8	Améliorer la qualité des cours d'eau	
<i>Action 45</i>	Création de nouvelles stations d'épuration à Chantemelle et à Villers-sur-Semois	
<i>Action 46</i>	Poursuivre les curages et entretiens des cours d'eau troisième catégorie en collaboration avec les services provinciaux des cours d'eau	
<i>Action 47</i>	Mettre en œuvre les actions prévues dans le cadre des contrats rivières	
OS9	Augmenter le soutien au secteur économique	
<i>Action 48</i>	Améliorer la visibilité des acteurs économiques	
<i>Action 49</i>	Installer une meilleure signalétique aux entrées des zonings	
<i>Action 50</i>	Poursuivre l'aménagement et l'agrandissement des zones artisanales	
<i>Action 51</i>	Développer le coworking par la mise à disposition de locaux pour des jeunes indépendants	
<i>Action 52</i>	Soutenir et développer le commerce de proximité et équitable	
<i>Action 53</i>	Etudier la mise en place d'un schéma de structure	

OS10	Soutenir la vie associative
Action 54	Etudier la mise en place d'une maison des associations
Action 55	Poursuivre la politique de subsidiations
Action 56	Continuer les partenariats avec des aides logistiques
Action 57	Accompagner les gestionnaires des salles communales
Action 58	Poursuivre les concertations entre les acteurs locaux du monde associatif et développer des partenariats
Action 59	Actualiser le cadastre de l'associatif local
Action 60	Mettre en avant le bénévolat local (mérite communal, sportif, culturel)
Action 61	Améliorer et développer des infrastructures sportives et/ou culturelles en partenariat avec les associations
OS11	Etre une commune qui offre un enseignement et un environnement d'apprentissage de qualité
Action 62	S'adapter à l'évolution de l'enseignement
Action 63	Développer l'utilisation du numérique dans les écoles
Action 64	Poursuivre le développement de l'accueil extrascolaire
Action 65	Continuer la rénovation et le développement des infrastructures scolaires
Action 66	poursuivre les travaux de création d'un réfectoire à Villers-sur-Semois
Action 67	Rénover les classes à l'école de Chantemelle
Action 68	Améliorer et rénover les chassis, les sanitaires et l'accès aux PMR à l'école de Vance
Action 69	Mettre en place l'agrandissement des locaux à l'école d'Etalle
Action 70	Poursuivre l'enseignement de l'éveil artistique
Action 71	collaboration avec le centre culturel de Rossignol
OS12	Améliorer la gestion des cimetières
Action 72	Mettre en conformité le règlement communal avec les nouvelles directives
Action 73	Mettre en place un programme de rénovation des cimetières (murs d'enceinte, allées, columbarium, aires de dispersion)
Action 74	Poursuivre la gestion des concessions
OS13	Améliorer l'accès au logement
Action 75	Favoriser l'accès aux logements décents pour tous
Action 76	Poursuivre l'adhésion à une agence immobilière sociale
Action 77	Promouvoir l'accès à la propriété
Action 78	Entamer la phase II du PCAR dans les meilleurs délais
Action 79	Adapter le règlement d'octroi pour l'acquisition de parcelles à bâtir communales
Action 80	Etudier la possibilité de création de logements adaptés à des personnes souffrant d'un handicap, âgées...